

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 27 juin 2022

**Finances**

## Compte administratif 2021

**L'arrêté des comptes de la Ville confirme la bonne santé financière de la collectivité qui, dans un contexte encore marqué par la crise de Covid-19, a su maintenir ses engagements aux services des Rennaises et des Rennais et un fort niveau d'investissement, notamment en faveur des transitions.**

Le compte administratif permet, tous les ans à la même année, d'arrêter les comptes de l'année précédente. L'année 2021 se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un haut niveau d'investissement, pour un budget consolidé qui s'établit à 396 millions d'euros (291 millions d'euros en fonctionnement et 105 millions d'euros en investissement). Le taux d'exécution budgétaire s'établit à 97,5 %, ce qui témoigne d'un niveau d'activité soutenu, malgré un contexte encore marqué par la crise de Covid-19.

### Le coût de la crise Covid : 1,7 million d'euros

Le compte administratif permet de déterminer très précisément ce que la crise sanitaire a coûté en 2021 : 1,7 million d'euros, notamment liés aux pertes de recettes des structures culturelles dont les jauges étaient réduites (-2,77 millions) ou l'organisation des centres de vaccination, dont le principal site du Liberté, auront permis d'assurer 22 000 vaccinations (pour un coût de 1,45 million d'euros, financé à hauteur de 1,23 million d'euros par l'ARS). Par ailleurs, le contexte sanitaire et les restrictions nationales ont ralenti le taux d'exécution des dépenses, générant une moindre réalisation de dépenses (-1,25 million d'euros). Au total, sur les années 2020 et 2021, le coût de la crise pour la Ville de Rennes se chiffre à 5,6 millions d'euros.

### Services publics auprès des habitants : mission accomplie

L'année 2021 a permis à la Ville d'initier et d'avancer sur les différents projets structurants du « vivre-ensemble », tout en restant attentive à celles et ceux que la crise fragilisait, notamment via le fonds de solidarité associatif, exceptionnellement créé en 2021. Parmi les dépenses de fonctionnement structurantes : les aides aux animations dans les quartiers dans le cadre de « Cet été à Rennes », l'exposition « La Couleur crue » au Musée des beaux-arts couplée avec l'exposition « Au-delà de la couleur, le noir et blanc dans la collection Pinault » au Couvent des Jacobins (qui ont été des succès malgré les contraintes sanitaires), les nombreux temps de concertation de la Fabrique citoyenne...

La Ville a conduit ses actions en poursuivant ses efforts en matière de contrôle des dépenses de fonctionnement, qui n'ont progressé que de 3 %.

## Un haut niveau d'investissement

En 2021, les investissements ont atteint près de 105 millions d'euros (86 M€ hors dette), en progression de 9 % par rapport à 2020. Plus de 90 % de ces investissements ont été affectés à des équipements dans tous les quartiers de la ville : l'Antipode à La Courrouze, le Conservatoire à Rayonnement Régional au Blossne, les Portes mordelaises, les écoles Toni Morisson et Simone Veil... pour ne citer que quelques exemples.

De nombreux travaux ont été menés dans les bâtiments publics, notamment en faveur de la transition énergétique (piscine Bréquigny, groupes scolaires Guyenne, Volga, Carle-Bahon et Torigné, bâtiment de la place Pasteur), et du développement du réseau de chaleur urbain. Les grands projets d'aménagement ont mobilisé près de 6 millions d'euros, principalement pour les ZAC Maurepas Gayeulles, Maurepas Gros Chêne et le Centre ancien. Près de 4 millions d'euros ont été investis en faveur des jardins et de la biodiversité.

## Des indicateurs financiers toujours au vert

En matière de recettes, la Ville a pu bénéficier d'un contexte plutôt favorable notamment grâce à la dynamique du marché immobilier.

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette (exclusivement au budget principal), s'élève à 259 millions d'euros, soit un endettement par habitant comparable à la moyenne des métropoles et un ratio de capacité de désendettement de 6,3 années.

L'excédent de clôture de l'année 2021 du budget principal se chiffre à 23 millions d'euros, il avait été repris au budget primitif 2022 par anticipation pour réduire les besoins de financement futurs.

Structure du compte administratif 2021 – Budget principal

